

Le sauvetage n'aurait pas, il fallait bien sauver l'équipage, car le navire allait s'échouer et la mer devenait de plus en plus grosse.

Le lamaneur n° 8, qui n'avait pas quitté le *Beau*, réussit à faire en quelques heures tout l'équipage norvégien et le pilote anglais dans son canot. En deux fois, ils transbordèrent tout le monde sur le remorqueur sans pouvoir sauver quoique ce soit des bagages.

La *Dunkerque* fut route au port avec le lamaneur à la remorque, et les 18 hommes qui montaient le *Beau* furent tous débarqués sains et saufs.

### Cour d'appel de Douai

La première chambre civile de la Cour d'appel de Douai vient de trancher une question fort intéressante par son arrêt du 12 de ce mois, elle a décidé que la loi du 25 mars 1885 sur les opérations de bourse n'était pas une loi interprétative, ni une loi de procédure, ni une loi d'ordre public, et que, par suite, elle ne saurait avoir d'effet rétroactif; qu'en conséquence les opérations de jeu ayant eu lieu avant la nouvelle loi tombaient sous l'application de l'ancienne législation et ne pouvaient être sanctionnées.

### NORD

La démission de M. Dutemple, conseiller général. — On lit dans la *Dépêche*. « M. Dutemple, conseiller général opportuniste du canton de Clary, vient de donner sa démission. Le prétexte connu est que le ministre de l'instruction publique se serait opposé à la construction d'un groupe scolaire à Walmecourt, autrefois promise à cette commune. »

Dans une lettre adressée à ses électeurs, M. Dutemple prétend que cette mesure ne peut s'expliquer que par l'indifférence réactionnaire. Nous ne savons par l'initiative réactionnaire aussi puissante auprès de M. Cambon et dans les ministères.

En réalité, M. Dutemple se retire parce qu'il est certain de ne plus avoir pu au mois d'août dernier un conseil général. Un homme prudent et avisé, il veut partir avec les honneurs de la guerre; cette décision fait honneur à sa perspicacité. Les 2,500 voix de majorité accordées aux conservateurs lors des élections législatives dans le canton de Clary, ont prouvé à M. Dutemple qu'il n'avait plus qu'à s'en aller.

Société régionale d'horticulture du Nord de la France. — Une nombreuse assistance se trouvait dimanche à la séance générale de cette intéressante société. Le président M. Lefebvre, le président Meunier, délégué en chef, M. Charles de Franciosi, bien connu pour ses connaissances dans diverses branches de la botanique et de l'horticulture, a été nommé par 80 voix sur 82 votants. Cette nomination a été accueillie par de nombreux applaudissements.

Un dépêche étant venue annoncer que M. le comte de Nohle avait quitté le train, son étude sur les bagages et leur liquidation est restée à une prochaine séance. Un des conseillers de la société a bien voulu improviser une causerie sur les travaux du mois de janvier. Il a été remercié par des bravos mérités.

Un tombola énorme, composée de plantes et de légumes de premier choix, a terminé la soirée à la satisfaction générale.

Le chemin de fer de Lille à Comines. — Personne n'ignore les nombreuses réclamations et les démarches de toute espèce qui ont été faites par le comité de la Compagnie du Nord un train supplémentaire et de halte à Sainte-Marquise. Pétitions, vœux au Conseil général et au Conseil d'arrondissement, délibérations du Conseil municipal, rien n'a été épargné par les représentants du pays.

La compagnie du chemin de fer du Nord vient enfin de faire droit en partie à ces réclamations en faisant des arrêts à différents endroits sur la route de Lille à Comines. En particulier tous les trains s'arrêteront à Sainte-Marquise et prendront les voyageurs. Ce nouveau service prendra cours à partir du 15 janvier.

Les affaires à Caudry. — Enfin, après un long et grand combat, voici que les bœssins se font enfin sentir et que cette activité commence à se manifester sur cette place.

Ses acheteurs sont moins hésitants à placer leurs ordres. Il s'est déjà traité, en effet, des affaires assez importantes en guipures avec guimpe au centre et aussi en guipure *Flosh*. La vente malséculaire tend également à se demander et de même en *Flosh* ordinaire. C'est principalement la qualité moyenne qui est recherchée. En résumé, on peut conclure que la situation semble vouloir s'améliorer.

Un enfant brûlé à Sainthénin-Mélantois. — Un enfant de 2 ans, Alf. Quintard, qui est tombé dans un vase rempli d'eau bouillante que sa mère venait de déposer sur le feu. Le pauvre petit a reçu de si profondes brûlures qu'il a succombé le lendemain.

Un vieillard mort de froid à Anœuf. — Un pauvre mendiant de Graincourt, Anœuf-Caillez, âgé de 60 ans, a été trouvé mort de froid et de faim dans la rue de l'Église. M. Cornet, médecin, a visité le corps, qui a été remis aux parents.

ÉTAT-CIVIL. — Roubais. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 11 janvier. — Jean Houard, rue du Tilleul, cour Deville, 22. Mathilde Wattiez, rue des Longues-Haies, cour Roussel, 2. — Charlotte Mourat, rue de l'Hommelet, cour Bonnet, 10. — Gabrielle Mahieu, rue du Fort, cour Gonthier, 13. — Jean Quennoy, rue Saint-Maurice. — Marie Matyfontaine, rue de la Chapelle, 69. — Marie Emme, rue de Mandange, 5. — Marguerite Dufosse, rue du Fresnoy, 10. — Henri Sollesse, rue des Arts, cour Douvrière. — Hortense Desobry, rue des Angles. — Clément Delhomme, rue Saint-Maurice. — André François, rue Charles-Léon, 29. — Maxime, — Hérisse, 33 ans, marchand boucher, et Marie Liévrain, 21 ans, sans profession. — Décès du 11 janvier. — Desmidt, présent sans vie, rue Tossini. — Marie Blondin, 11 ans trois mois, rue de la Conférence. — Marie Matyfontaine, 69 ans, rue des Angles. — Jules Six, 30 ans, boulevard d'Armentières. — Angéline Desobry, 63 ans, Hôtel-Dieu. — Philomène Niels, 41 ans, Hôtel-Dieu. — Stéphanie Michel, 45 ans, Hôtel-Dieu. — Gaston Leroy, 3 mois, rue Galvani, 8. — Colnard, présent sans vie, rue des Longues-Haies, 185. — Germaine Rose, 1 an 13 jours, rue Notre-Dame.

Tourcoing. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 11 janvier. — Nelly Far-quo, rue de Guise. — Emile Duvoy, rue du Pouilly. — Marie Chantry, rue des Carrières. — Albert Dussart, rue de la Blanche-Porte. — Clémence Duffelin, au Risquons-Tout. — Henri Bourgeois, rue de Guise. — Déces du 11 janvier. — Josephine Dolpance, 51 ans 4 mois, sans profession, rue de la Blanche-Porte. — Marie Collange, 3 mois, rue de la Blanche-Porte. — Eugénie Chéniers, 19 ans, rue de la Blanche-Porte. — Florimond Duquesnoy, 72 ans 6 mois, sans profession, rue de Lille. — Joséphine Lefebvre, 78 ans, sans profession, rue d'Hayn.

Convois funèbres & Obits

Un obit solennel du Mois sera célébré au Mater-dieu de l'église Saint-Jacques à Roubais, le lundi 18 janvier 1886, à 10 heures, par le repos de l'âme de Mademoiselle Virginie COHNE, décédée à Roubais, le 10 décembre 1885, dans sa 81<sup>e</sup> année, administrée par M. de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par suite, auraient des lettres de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS  
IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS-CRÉDIT  
dans le Journal de Roubais (grande édition), et dans le Petit Journal de Roubais.

### TRIBUNAUX

#### COUR D'ASSISES DE LA SEINE

Audience du 14 janvier.  
L'affaire de la rue Rambuteau  
ASSASSINAT DE M. EUGÈNE MATON D'ETRECHUNG (NORD)  
Au début de l'audience M. l'avocat général Bannost prend la parole.

Revenant sur la plaidoirie de M. Comby, avocat de la partie civile. M. Bannost repousse l'hypothèse du suicide. L'avocat général rappelle l'enfance de Barbier, petit vagabond à son époque, instaurant les agents de police ramenant à son père, sa vie d'homme sans scrupules, faisant des dettes et des dupes.

Barbier était préparé à commettre un crime. M. l'avocat général s'efforce d'établir que Barbier avait le 16 octobre les vêtements de Maton, et le malheureux le 15 octobre. M. l'avocat général conclut à la peine de mort contre Barbier.

En ce qui concerne les trois autres accusés, c'est-à-dire la femme Pichon et les sieurs Tissot et Parrot, il s'en remet entièrement à la sagesse du jury.

Après deux heures, après une suspension d'audience de vingt minutes, M. le président Bernard des Glajeux, en présence de la parole à M. Laguerre, avocat de Barbier.

M. Laguerre soutient qu'il est impossible matériellement que son client ait pu assassiner Maton, le 15 octobre, entre trois et quatre heures du soir. Le temps lui manquait pour préparer et accomplir le crime et tout disposer dans l'appartement de façon à faire croire à un suicide. Il s'attache également à démontrer qu'il n'a pu retourner dans l'appartement pendant la nuit pour dissimuler l'identité.

Si l'arrêt avait été rendu, serait-il revenu sur les lieux, après avoir été assez heureux pour échapper une première fois à toute surprise ? Le verdict ne sera vraisemblablement rendu que fort tard dans la soirée.

M. Crochard présente la défense d'Elisa Fèvre, pour lui, cette fille n'a jamais connu le procureur des valeurs rapportées à la maison par Barbier, et quant elle a su que celui-ci était l'assassin, elle a porté à la justice par remords et pour soulager sa conscience, mais non pas certes par intérêt vis-à-vis d'un homme sur lequel elle appelle encore la pitié du jury.

M. l'avocat général Bannost avait abandonné, à l'audience, l'accusation de la femme Pichon, mère de la femme Fèvre, et contre Tissot et Parrot, les deux complices poursuivis pour avoir tenté de sauver Barbier en déplaçant la justice, quand à l'origine des crimes. Les deux autres accusés, MM. Toullet et Priour n'ont donc pas eu à plaider.

Le verdict  
Après trois quarts d'heure de délibération, le jury a rapporté un verdict d'acquiescement en faveur d'Elisa Fèvre, de sa mère, de Tissot et de Parrot, et un verdict de culpabilité sans circonstances atténuantes contre Barbier.

M. le président Bernard des Glajeux demande au condamné s'il a quelque chose à dire sur l'application de la peine.

Barbier, très calme, impassible même, répond qu'il est innocent, et une sorte de rictus sinistre dessine sur son visage.

Continuation à mort  
M. le président Bernard des Glajeux, prononce la peine de mort. Barbier écoute sans émotion la terrible sentence.

Restitution des titres volés  
Le frère de M. Maton obtient, sur la demande de M. Comby, juré civil, la restitution des titres retrouvés au bois de Boulogne, environ 40,000 francs.

Rappel du général de Courcy  
La nomination de M. Paul Bert, comme résident général en Annam et au Tonkin, entraîne le retour immédiat du général de Courcy. Le *Figaro* annonce ce matin que c'est à la suite du conseil des ministres de samedi, que M. de Freycinet fera connaître au commandant en chef de notre corps expéditionnaire le choix que le gouvernement vient de faire, les décisions qu'il a prises, et il lui télégraphiera en même temps l'ordre de rentrer par le prochain paquebot.

M. Paul Bert, en effet, ne partira qu'après l'embarquement du général de Courcy. Ce dernier arrivera à Paris à la fin de février, et le nouveau président général prendra possession de son poste dans les premiers jours de mars.

Les généraux de Nogier et Jamont, qui commandent la 1<sup>re</sup> et la 2<sup>e</sup> division du corps d'occupation, reviendront en même temps que le général en chef.

Le général Warnet restera seul au Tonkin, en qualité de commandant de la division d'occupation.

### DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

L'assassinat du préfet de l'Eure  
Paris, 15 janvier. — M. Sarrion, ministre de l'Intérieur, a reçu aujourd'hui le personnel de l'Administration centrale. S'adressant au personnel de la sûreté générale, le ministre a fait allusion à l'assassinat de M. Jarréma. Il a regretté les retards dans le commencement des recherches et il a recommandé de redoubler de zèle et d'activité. On croit de plus en plus que le vol a été le mobile du crime.

L'affaire des Iles Samoa  
Londres, 15 janvier. — Le prince de Bismarck a desavoué les agents allemands de Samoa. Le drapeau du roi de Samoa sera rétabli.

Grand Théâtre de Roubais (Hippodrome). — Bureaux de 6 à 7 h. 1/2. Dimanche 17 et lundi 18 janvier 1886. Pour la première fois en France, par traité spécial avec deux représentations seulement. L'immense succès européen par la troupe, chanteurs et orchestre du Théâtre de l'Alcazar-Royal de Bruxelles, avec le compositeur Mlle V. Fevrey, de l'Opéra; M. Thierry, de l'Opéra-Comique; et M. Lary, de la Renaissance.

L'ÉTUDIANT PAUVRE, opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux, paroles françaises d'après Scribe, par MM. A. Héroquin et A. Valabregue, musique de Ch. Millécker.

Prix des Places : Loges et Balcons, 5 fr.; Fauteuils d'orchestre, 4 fr.; pourtour, 3 fr. 50; 1<sup>re</sup> galerie de 3 fr. 25; 2<sup>e</sup> galerie, 1 fr. 75; 3<sup>e</sup> galerie, 1 fr. 25; 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> galeries, 60 cent.

Cartes de faveur généralement suspendues. Le spectacle sera terminé à 11 heures 1/2.

COMPTOIR DE CHANGE  
Roubais, 6, rue de la Gare, près la Place  
Emile VION  
Maison de confiance fondée à Lille en 1862

ACHAT ET VENTE AU COMPTANT de toutes valeurs  
MATIÈRES D'OR & D'ARGENT  
DIAMANTS ET PIERRES FINES  
PRÊTS SUR TITRES  
Un centime par 100 fr. par jour et commission.

(Cotes de Bourse à terme par agent de change Courtage officiel.)

COMPTOIR DE CHANGE LILLOIS  
9, Rue Nationale, 9, à LILLE  
Ancienne Maison CÉRÉ-SCHMER  
Georges DUBOIS, successeur

Le Comptoir de Change Lillois fait à présentation, quinze jours avant l'échéance tous les coupons de titres et états de comptes. Les commissions de vingt-cinq centimes par cent fr.

Comme commission particulière, il accepte, sans aucun frais, tous les coupons qui lui sont remis en conversion d'achat de titres.

PRINCIPALES OPÉRATIONS DE LA MAISON  
Achat et vente de toutes valeurs cotées ou non cotées. Souscriptions, sans frais, à toutes Emissions. Ordres de Bourse au COMPTANT et à TERME.

PRÊTS SUR TITRES  
Opérations de Bourse. Libérations, Délivrance, renouvellements, conversions, transferts, etc.

Change de Monnaies étrangères, Reutes étrangères, achats de Vues, Propriétés, Assurances, Vies, Incendies, Accidents.

Abonnement au « Moniteur belge des valeurs à lots », journal hebdomadaire publiant tous les tirages FRANÇAIS et ÉTRANGERS. Cinq francs par an. Renseignements gratuits sur toutes valeurs. — 2229 — 1181

LE CANAL DE SUEZ  
Tout capitaliste désire doubler ses économies. En rentes et obligations, c'est impossible. La seule valeur qui les dépasse encore est le SUEZ. Son prix exagéré de 3,500 fr. en 1881 fut ramené à 2,200 fr. par 87 fr. mais ses dividendes continuent à augmenter, et le double de ce qu'il était autrefois. C'est un placement sûr, et double également, 3,710 pour 120 fr. dividendes de 1891, et 4,700 pour 105 fr., dividende progressif en 1892. Lire dans la plus utile des brochures : « LE CANAL DE SUEZ », paru à la Librairie Taylor, boulevard des Capucines, 29, Paris. Envoyé 50 c., les raisons pourquoi le Suez atteindra sous peu 2,500 et 3,000 fr. pour 96 fr. et 107 fr., dividende possible en 1893.

Adresser plis à M. Taylor, boulevard des Capucines, 29, Paris. Envoyé 50 c., les raisons pourquoi le Suez atteindra sous peu 2,500 et 3,000 fr. pour 96 fr. et 107 fr., dividende possible en 1893.

### CANCER

Tumeurs, Fistule, Hémorroides, Peau affectée, Maladies chroniques, Maladies des glandes, etc. Traitement par le Dr. P. J. B. de Paris, 14, rue de Valenciennes, 20 ans de pratique. Trait. peu coûteux. Broch. env. gratis. Consult. de 9 h. à 5 h. et par corr.

### COMMERCE

Avis intéressant pour le commerce de Roubais. — M. Lafleur (maison Delaunay et Cie, rue des Petites-Hôtels, 25) a un acheteur pour les tissus. — MM. Juncq et Cie, rue du Faubourg-Saint-Denis, 132, ont un acheteur pour les tissus. — MM. Héroquin et Cie, rue de Valenciennes, 20, ont un acheteur pour les tissus. — MM. Héroquin et Cie, rue de Valenciennes, 20, ont un acheteur pour les tissus.

LAINES  
DUNKERQUE, 15 janvier.  
Le steamer *Catagayra* vient d'arriver de La Plata portant 1,811 balles de laine.

ANVERS, 11 janvier.  
On a vendu 250 balles La Plata saint, ainsi que 172 balles dito.

ELBEUF, 13 janvier.  
La gare de Mazamet a expédié pendant le mois de décembre dernier 63,750 kil. de laines. Pendant le mois correspondant de 1884, les expéditions avaient été de 63,310 kil. de draperies et 267,097 kil. de laines.

PARIS, vendredi 15 janvier.  
HUILE DE COLZA, CALME. HUILE DE LIN, CALME.

SUCRES  
LILLE, vendredi 15 janvier.

ALCOOLS  
PARIS, vendredi 15 janvier.

CAFÉS  
LE HAVRE, vendredi 15 janvier.

COTONS  
LIVERPOOL, 15 janvier.

NEW-YORK, 14 janvier.

LE HAVRE, vendredi 15 janvier.

NEW-YORK, jeudi 14 janvier (Clôt).

PÉTROLES  
ANVERS, vendredi 15 janvier.

SAINDOUX  
ANVERS, vendredi 15 janvier.

MERCURIALES DIVERSES  
LILLE, 13 janvier.

SOIES  
CANTON, 7 décembre.

TISSUS ET FILÉS  
MANCHESTER, 13 janvier.

### CÉRÉALES & FARINES

PARIS, vendredi 15 janvier.  
(Dépêche spéciale)

PARIS. — 12 marques. — Tendance ferme.

NEW-YORK, jeudi 14 janvier (Clôt).

CHICAGO

HUILES, GRAINES ET TOURTEAUX  
LILLE, vendredi 15 janvier.

PARIS, vendredi 15 janvier.  
(Dépêche spéciale)

SUCRES  
LILLE, vendredi 15 janvier.

ALCOOLS  
PARIS, vendredi 15 janvier.

CAFÉS  
LE HAVRE, vendredi 15 janvier.

COTONS  
LIVERPOOL, 15 janvier.

NEW-YORK, 14 janvier.

LE HAVRE, vendredi 15 janvier.

NEW-YORK, jeudi 14 janvier (Clôt).

PÉTROLES  
ANVERS, vendredi 15 janvier.

SAINDOUX  
ANVERS, vendredi 15 janvier.

MERCURIALES DIVERSES  
LILLE, 13 janvier.

SOIES  
CANTON, 7 décembre.

TISSUS ET FILÉS  
MANCHESTER, 13 janvier.

LILLE, 13 janvier.

Quantité 10 sacs de 1 hect. de blé blanc 17. ...  
Prix extrêmes du blé blanc 17. ...

Taxe officielle du pain  
1<sup>re</sup> qualité Pain de ménage 35 c. le kilog.  
2<sup>e</sup> qualité Pain de ménage 31 c. ...

Marché aux fourrages du 6 au 13 janvier  
Paille... 17. 50 2<sup>e</sup> q. 35  
Foin... 21. 50  
Sainfoin... 19. 50

RENAIX, 13 janvier.  
Voici les cours par 100 kilos  
Froment fr. 19. 00 2<sup>e</sup> q. 18. 00  
Avoine... 15. 50 0.25  
Sarrasin... 15. 50 0.25

BOURSE DE PARIS  
du vendredi 15 janvier  
(par voie télégraphique et par FIL SPÉCIAL)

Fonds d'Etat  
81 43 3/4 0/0 amortissable 81 43 3/4  
114 1/2 1/2 1884 114 1/2

Sociétés diverses  
2187 50 Suez 2187 50  
2187 50 Gaz Parisien 2187 50

Blé, Farines  
85 1/2 Nord 85 1/2  
85 1/2 Paris-Lyon-Médit. 3/4 0/0

Blé, Farines  
85 1/2 Nord 85 1/2  
85 1/2 Paris-Lyon-Médit. 3/4 0/0

Blé, Farines  
85 1/2 Nord 85 1/2  
85 1/2 Paris-Lyon-Médit. 3/4 0/0

Blé, Farines  
85 1/2 Nord 85 1/2  
85 1/2 Paris-Lyon-Médit. 3/4 0/0

Blé, Farines  
85 1/2 Nord 85 1/2  
85 1/2 Paris-Lyon-Médit. 3/4 0/0

Blé, Farines  
85 1/2 Nord 85 1/2  
85 1/2 Paris-Lyon-Médit. 3/4 0/0

Blé, Farines  
85 1/2 Nord 85 1/2  
85 1/2 Paris-Lyon-Médit. 3/4 0/0

Blé, Farines  
85 1/2 Nord 85 1/2  
85 1/2 Paris-Lyon-Médit. 3/4 0/0

Blé, Farines  
85 1/2 Nord 85 1/2  
85 1/2 Paris-Lyon-Médit. 3/4 0/0

Blé, Farines  
85 1/2 Nord 85 1/2  
85 1/2 Paris-Lyon-Médit. 3/4 0/0

Blé, Farines  
85 1/2 Nord 85 1/2  
85 1/2 Paris-Lyon-Médit. 3/4 0/0